commune de
Cires-lès-Mello

REPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026- 55

**OBJET : ELABORATION D'UN PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE ET SES COMMUNES MEMBRES- AVIS DE LA COMMUNE**

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de monsieur Fabien DELVALLET, maire.

**Etaient présents :**
Fabien DELVALLET,
**Maire,**

Florence GALLET, Thomas BERTRAND, Ingrid TUQUET, Cyril PENZA, Caroline MARTIN, Christopher SOUFFLARD, Virginie BAUDSON
**Adjoints au maire,**

Raymond KNEPPER, Patrick LARTAUD, Pierre-Marie HAGUET, Sandrine CECCARELLO, Christophe DELLAVITE, Laure ROUX, Babo BABAKWANZA, Amandine CARON, Alison JOUSSELIN, Mehdi BENAHMED, Stéphane GENNARINO, Claude FILIPPI,
**Conseillers municipaux.**

**Étaient représentés :** Nadia RODEZE (pouvoir à Fabien DELVALLET), Audrey BRIAND-LUCAS (pouvoir à Ingrid TUQUET), Sandrine GRESSIER (pouvoir à Amadine CARON), Aurélie MERLINAT (pouvoir à Claude FILLIPPI), Morgane LE CLEGUEREC (pouvoir à Stéphane GENNARINO), Alicia BAUER (pouvoir à Pierre-Marie HAGUET)

**Etait absent** : Ronald GEORGES (arrivé à 21 heures)

**Secrétaire de séance :** Laure ROUX

Date de convocation : 29/09/2026
Date de l'affichage : 01/10/2026
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 20
Nombre de procurations : 6
Nombre de votants : 26

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-11-2 ;

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu la délibération 020726-DC-99 de la communauté de communes Thelloise du 2 juillet 2026 ;

Considérant la présentation et les débats ayant eu lieu à la communauté de commune Thelloise et ayant abouti à l'adoption du projet de pacte de gouvernance

Considérant qu'il est indispensable, dans l'intérêt général, d'améliorer la communication et l'échange d'informations entre les EPCI et leurs communes membres et que le pacte de gouvernance tel qu'annexé à la délibération va y contribuer ;

Considérant que la communauté de communes prend des engagements importants et structurants pour la commune, tels que :

- La transmission des informations communautaires aux élus communaux
- La participation active des communes aux travaux de la Thelloise
- La possibilité pour les communes de s'appuyer sur la Thelloise pour faire avancer les dossiers communaux
- Le développement d'outils de communication et de concertation à destination des habitants du territoire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

- **DÉCIDE** de donner un avis favorable au pacte de gouvernance proposé par la Thelloise,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Fait, délibéré, le 5/10/2026
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Laure ROUX

Le maire de Cires-lès-Mello,

MAIRIE DE CIRES LES

Fabien DELVALLET
Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en sous-préfecture
Et de la publication le

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ